

Compte-rendu de la visite du tribunal Judiciaire de Strasbourg

Ils étaient trente ce matin pluvieux du 21 février sur le parvis du Tribunal Judiciaire de Strasbourg pour répondre à une convocation ... de l'Amicale des retraités de la BPALC.

La visite pouvait commencer avec pour guide J-F VOGLER responsable du greffe de cette institution. Féru d'histoire, notre guide nous apprend que l'Alsace étant allemande, c'est à l'initiative de Guillaume II, empereur Prussien que ce tribunal a été bâti en 1898. La construction de ce magnifique édifice aura mis 3 ans sur le site d'une ancienne caserne qui fut rasée après les bombardements subis par Strasbourg en 1870.

La Hall d'accueil ou salle des pas perdus se présente dans un style majestueux inspiré de l'architecture grecque antique.

La visite se poursuit dans les étages via différentes salles d'audience permettant à notre groupe de constater la qualité et la fonctionnalité de la rénovation de l'édifice achevée en 2016.

En poursuivant la visite nous avons eu la chance de pouvoir déambuler sur la coursive longeant le toit et profiter d'une vue exceptionnelle sur l'église Saint Pierre le Jeune et quelques magnifiques bâtiments de la Neustadt.

De là, descente jusqu'aux sous-sols pour faire étape devant le poste de police et le sas d'accueil des mis en examens ...(Ouf ! personne au sein de notre Groupe...)

C'est l'heure du repas – exotique et de qualité au restaurant Indien « Namaste » tout proche du Tribunal.

13h45 retour au tribunal pour assister en salle d'audience à quelques procès en comparution immédiate avec parmi les 3 juges , notre ami et ancien collègue instigateur de cette visite Alain PHILLIPPE – Passionnant de voir fonctionner notre justice en direct ! Après le prononcé des verdicts fin de la visite.

Très belle découverte humaine et culturelle.